

MITI rappelle Crevettes natures ASC



- Noms des modèles ou références concernés : Crevettes décortiquées natures ASC 180g Crevettes décortiquées natures ASC 250g Crevettes décortiquées natures ASC 100g Crevettes nature ASC 100g
- Marque : MITI
- GTIN 3760070016819 Lot 52650 Date limite de consommation 07/10/2025
GTIN 3760070016802 Lot 52650 Date limite de consommation 07/10/2025
GTIN 3760070016147 Lot 52650 Date limite de consommation 07/10/2025
GTIN 3760070016055 Lot 52650 Date limite de consommation 07/10/2025
- Conditionnements : Barquettes plastiques de 100g, 180g et 250g
- Date début/Fin de commercialisation : depuis le 22/09/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 44 143 005 UE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Auchan, Leclerc, Casino, Carrefour, Norocean, Pomona, Système U

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : suspicion de présence de *Listéria*
- Risques encourus par le consommateur : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 7 octobre 2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre